

E.M. Conseil & Formation

Programme Bilan de compétences

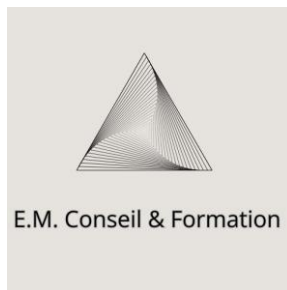
E.M.C.F Emmanuelle Murcia

1 a rue Emile Boyoud – 04160 Château-Arnoux Saint-Auban

Siret : 50838756000057

Tel 06 71 04 08 18 – www.emmanuellemurcia.com

Déclaration d'activité formation enregistrée sous le NDA 93040111604



LE BILAN de COMPETENCES

Objectifs :

Le bilan de compétences est une démarche qui permet à un bénéficiaire de confirmer les pistes d'évolution professionnelle au sein de son entreprise ou dans un autre contexte.

Dans ce cadre, le bénéficiaire du bilan devient acteur de son avenir professionnel en s'appropriant le projet qu'il va conduire, la stratégie à mettre en place et les étapes de réalisation du projet pour atteindre ses objectifs.

Notre déontologie :

Chaque bénéficiaire est spécifique, donc chaque démarche bilan aussi.

Notre intervention est individualisée, proche des attentes et besoins du bénéficiaire, dans le cadre posé et explicite du bilan de compétences.

La richesse du bilan résulte du volontariat et de l'investissement important du bénéficiaire qui lui permet de prendre possession différemment de ses expériences, ses acquis et de donner sens et vie à ses projets.

Ceci est rendu possible par le déroulement du bilan dans un espace neutre, un temps organisé et une approche théorique et méthodologique issues de « l'Activation du Développement Vocationnel », où la personne est considérée dans sa totalité, comme ayant des capacités d'autonomie dans ses choix et décisions et de ressources personnelles pour aller vers le changement.

Nous travaillons dans le respect de l'individu en prenant en compte la personnalité, la logique de travail et le niveau de maturation du projet de chaque bénéficiaire.

La posture du conseiller bilan se base sur l'écoute, la bienveillance, l'accueil, la position basse et la médiation.

Le bilan de compétences et la synthèse des résultats sont réalisés dans une démarche de respect du consentement du bénéficiaire pour la réalisation de son bilan de compétence, de la confidentialité des échanges et des résultats et de la neutralité du conseiller bilan.

Durée :

La durée d'un bilan est de 24h maximum qui se répartissent entre :

- 10h à 12h en présentiel ou en distanciel avec le consultant référent
- Le reste du temps est un travail personnel : tests, diagnostic, recherche d'information, enquêtes.

Lieu :

Le bilan peut se dérouler :

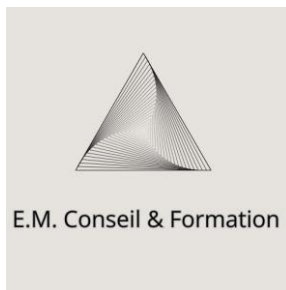
- Dans l'entreprise du bénéficiaire si l'entreprise est informée de la démarche et avec son accord,

Au sein d'un bureau de notre réseau :

- 1 a avenue Emile Boyoud, 04160 Château-Arnoux Saint-Auban
- En distanciel.

Tarif :

Le bilan de compétences est de **1 600 €** net de taxes hors forfait de déplacement.



Modalités d'exécution :

Le bénéficiaire Bilan a **un conseiller bilan référent comme interlocuteur principal tout au long de la démarche**, même si d'autres consultants de l'équipe Alfa peuvent être sollicités.

Les entretiens de 2h sont espacés dans le temps afin de respecter le temps de maturation nécessaire à toute élaboration de projet (environ 1 à 2 entretiens tous les 15 jours).

Le bilan se déroulera entre 3 et 6 mois selon les disponibilités du bénéficiaire.

Un travail personnel en intersession est demandé au bénéficiaire afin d'entretenir une dynamique de réflexion. Il concerne des réflexions personnelles sur les différents éléments investigués dans le bilan tels que :

- les acquis d'expérience,
- les caractéristiques personnelles,
- les capacités de développement,
- les valeurs,
- les motivations,
- les contraintes et intérêts (travail sur des outils d'auto-évaluation),
- les démarches de recherche d'informations (documentaires ou enquêtes de terrain) ou de mise en relation avec des professionnels.

Déroulement :

→ **PHASE 1 : Phase préliminaire**

Cette phase comporte l'élaboration du contrat bilan, l'analyse de la demande initiale et l'organisation de la démarche.

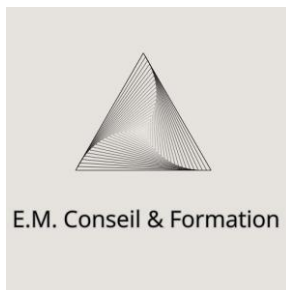
- Présenter la structure, de la démarche bilan et du consultant
- Analyser la situation du bénéficiaire : besoins, objectifs
- Analyser la demande de la structure référente (employeur) le cas échéant
- Ajuster la prestation à la problématique de chaque candidat et définir un plan d'action (méthodologie, outils et planning)
- Contractualiser l'accompagnement marquant l'engagement réciproque du candidat et du consultant, avec accord sur les objectifs à atteindre : signature du contrat (bénéficiaire, centre de bilan) ou signature d'une convention tripartite (bénéficiaire, employeur, centre de bilan) le cas échéant.

Durée : 1 entretien de 2 heures

→ **PHASE 2 : L'investigation**

Cette phase, comporte l'exploration du passé et des acquis professionnels, la mise en évidence des compétences et profils professionnel et personnel du bénéficiaire, l'étude des hypothèses d'évolution professionnelle et de leur faisabilité.

- Reconstituer le parcours de vie personnel et professionnel :



- Identifier le fil conducteur du parcours du bénéficiaire (photo langage, ligne de vie professionnelle et sociale, l'autoportrait, les aires de vie, l'histoire de vie, l'autobiographie...)
- Identifier le parcours professionnel et repérer les acquis :
 - Identifier les connaissances et formations, expériences et savoir-faire (à l'aide de grille d'auto-évaluation et une méthodologie de repérage des compétences et habiletés professionnelles)
 - Définir les critères de réalisation professionnelle (pyramide de Maslow pour les sources de motivations)
 - Analyser les changements intervenus au cours du parcours professionnel (outils PNL, AT, roue d'Hudson)
 - Clarifier et formaliser les compétences professionnelles acquises (fichiers métiers, ROME, APEC, ONISEP, CIDJ, CNFPT...).
- Evaluer le potentiel et la personnalité :
 - Prendre conscience par des tests ou autodiagnostic (MBTI, RIASEC, test de Holland...) des atouts et points à améliorer, en termes de profil professionnel et de caractéristiques personnelles
 - Repérer les valeurs et racines professionnelles
 - Identifier les capacités d'apprentissage de nouvelles aptitudes et les capacités de transfert des compétences dans un autre contexte professionnel (stratégies mentales et personnelles, ressources personnelles)
- Poser des hypothèses de positionnement professionnel nouveau
 - Analyser les démarches et les informations recueillies par le bénéficiaire afin de les mettre en lien avec le profil repéré et décider ainsi d'un projet professionnel
 - Rencontrer les professionnels référents et les possibilités de formation : mener une « enquête » professionnelle en externe ou en interne à l'entreprise selon les éléments repérés
 - Elaborer des scénarios visant à vérifier les risques, les contraintes, les atouts et la faisabilité des possibilités d'évolution
 - Rechercher toutes les informations utiles (documentation, presse, Internet, rencontres d'autres professionnels extérieurs...) permettant de croiser les informations pour avoir une vision globale du projet qui se dessine
 - Valider les hypothèses d'évolution et les transformer en projet professionnel
- Formaliser un projet professionnel nouveau
 - Etablir le plan d'actions permettant au bénéficiaire bilan d'atteindre son objectif professionnel (organisation et suivi dans le temps)
 - Identifier les personnes ressource pour mener à bien son projet

➔ **PHASE 3 : La conclusion**

Cette phase permet de faire converger tous les éléments du bilan vers un projet professionnel et d'être en situation de prise de décisions et de recherche de moyens pour mettre en œuvre son projet.

- Elaborer et finaliser la synthèse du bilan du projet professionnel en accord avec le bénéficiaire

Durée : 1 entretien de 2 heures

Votre consultante :



Emmanuelle Murcia

Accompagnante, Coach et formatrice.
Psychothérapie, Analyse Transactionnelle, Sophrologie,
Hypnose depuis plus de 12 ans.

EM Conseil et Formation est un organisme de formation, domicilié 1 a rue Emile Boyoud, 04160 Château-Arnoux Saint-Auban qui gère les bilans de compétences et des formations et coaching dans les domaines personnels et Professionnel.

EMCF est déclaré sous le numéro de formation N° **93040111604** auprès de la Préfecture du des Alpes de Haute Provence à DIGNE LES BAINS et auprès de la DREETS de la Région PACA.